

La natalité française poursuit sa chute

Dans son bilan démographique annuel publié mardi, l'Insee constate que le nombre de naissances diminue de 2,2 % par rapport à 2023. La baisse est tendancielle depuis 2011

Baïsse des naissances, solde naturel au plus bas, espérance de vie qui se stabilise... Avec 68,6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2025, la population française continue de croître légèrement en 2024. Toutefois, la baisse de la natalité et de la fécondité s'inscrit dans la durée. Le passage, pour la deuxième année d'affilée, sous le cap des 700 000 naissances interroge sur un possible revirement démographique.

Les naissances continuent de baisser Les naissances connaissent un nouveau recul en 2024. C'est l'un des principaux enseignements de l'estimation démographique de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) présenté mardi 14 janvier. En 2024, 663 000 enfants sont nés. C'est 2,2 % de moins qu'en 2023 et 21,5 % de moins qu'en 2010, année du dernier pic des naissances, relève la publication annuelle. Il s'agit donc une nouvelle fois du plus bas niveau de naissances enregistré depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La baisse est continue depuis 2011, à l'exception d'une seule remontée enregistrée en 2021, à la suite de l'épidémie de Covid-19.

«Alors que 2023 marquait une rupture nette, en 2024 ça baisse encore, mais plus de façon aussi brutale», observe Sylvie Le Minez, responsable de la unité des études démographiques et sociales à l'Insee. En 2023, cet indicateur, très scruté politiquement, avait en effet enregistré une chute spectaculaire, de près de 7 % par rapport à l'année précédente. Dans un discours qui avait marqué les esprits, Emmanuel Macron avait appelé à un «réarmement démographique». Pour relancer la natalité, il avait alors promis de lancer «un grand plan contre l'infertilité» et de réformer le congé parental, mal rémunéré et boudé par les jeunes parents –

deux chantiers qui n'ont pas abouti. Le passage sous le cap symbolique des 700 000 naissances, pour la deuxième année de suite, ne doit cependant pas faire oublier que la France reste encore parmi les pays les plus féconds d'Europe.

Un indicateur de fécondité à 1,62 enfant par femme La baisse des naissances peut s'expliquer à la fois par le nombre de femmes en âge de procréer et par leur fécondité. Depuis 2016, la population féminine en âge d'avoir des enfants est restée stable, c'est donc bien le recul de la fécondité qui joue un rôle majeur dans l'évolution de la natalité.

En 2024, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,62 enfant par femme (1,59 en France métropolitaine), contre 1,66 en 2023 (1,62 en France métropolitaine). C'est encore un plus-bas historique : «Il faut remonter à la fin de la première guerre mondiale pour retrouver un ICF aussi bas qu'en 2024 : en 1919, en France métropolitaine, l'ICF était de 1,59 enfant par femme, et il était descendu à 1,23 en 1916», écrit l'Insee.

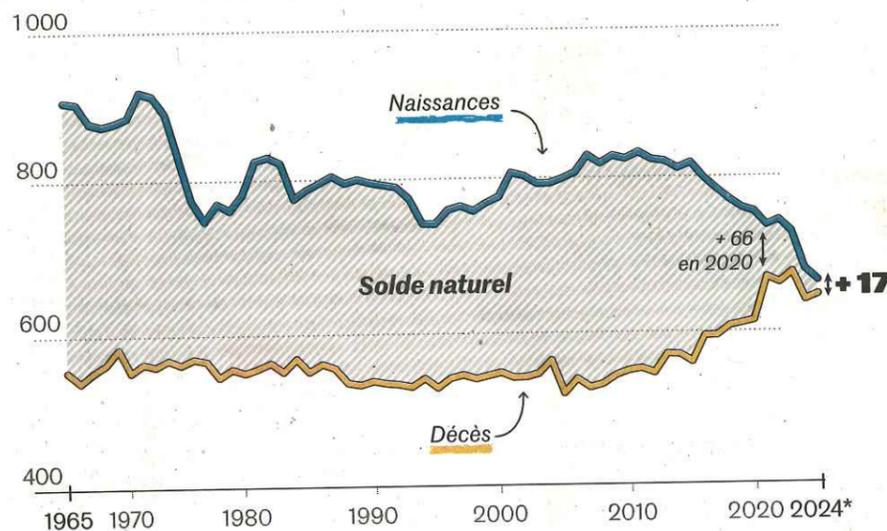
Ce recul du nombre d'enfants par femme touche notamment la catégorie la plus féconde, celle des 30 à 34 ans. Leur taux de fécondité s'établit à 11,1 enfants pour 100 femmes de cette tranche d'âge, il était à 12 vingt ans plus tôt. «On observe plutôt une stabilisation aux âges élevés, mais qui sont ceux où les femmes font très peu d'enfants, et une baisse aux âges plus jeunes», observe le démographe Laurent Toulemon, spécialiste de la fécondité à l'Institut national d'études démographiques (INED).

Il reste cependant compliqué, pour les démographes, de savoir si cette baisse, désormais installée dans la durée, est le signe d'un véritable changement. Le renouvellement de la population reste assuré jusqu'aux générations nées en 1985, mais après ? «Est-ce du conjoncturel qui dure ou un nouveau ré-

La baisse de la natalité, une tendance depuis 2011

En 2024, une baisse des naissances de 2,2 % par rapport à 2023

Nombre de naissances et de décès, en milliers



Une espérance de vie qui se redresse

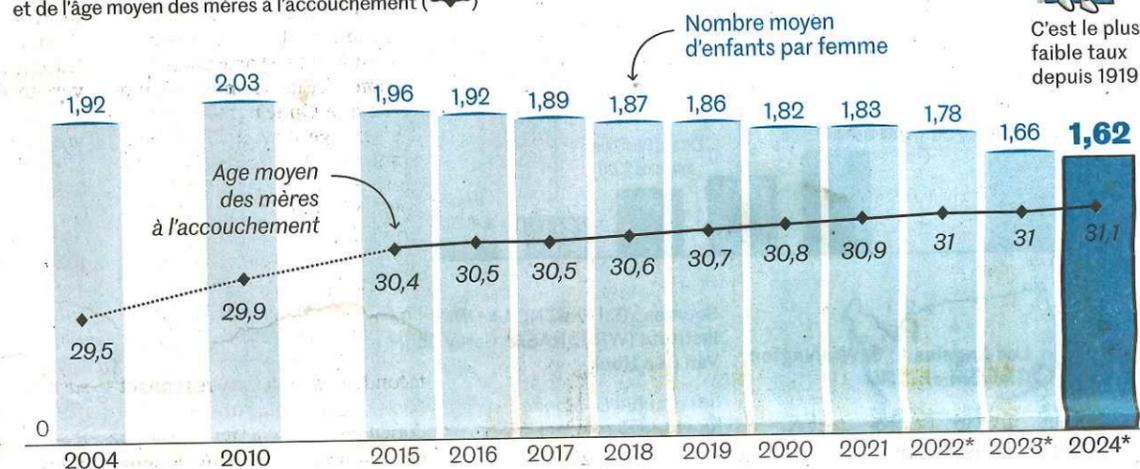
Espérance de vie à la naissance, en 2024*

80 ans pour les hommes, contre 79,1 ans en 2020

85,6 ans pour les femmes, contre 85,1 ans en 2020

Un taux de fécondité qui décline

Evolution du nombre moyen d'enfants par femme (■) et de l'âge moyen des mères à l'accouchement (◆)



* Chiffres provisoires France entière à partir de 2014. Chiffres hors Mayotte jusqu'en 2013.

LE RECLU DU NOMBRE D'ENFANTS PAR FEMME TOUCHE NOTAMMENT LA CATÉGORIE LA PLUS FÉCONDE, CELLE DES 30 À 34 ANS

gime de fécondité ? On n'a pas la réponse», résume M^{me} Le Minez.

Difficile aussi de savoir quelle est, dans ces changements de fécondité, la part des renoncements, des empêchements ou des reports. «En 2024, l'âge conjoncturel moyen à l'accouchement poursuit sa hausse tendancielle et s'élève à 31,1 ans, contre 29,5 ans vingt ans plus tôt», pointe ainsi l'Insee. Certains misent sur un «décalage du calendrier» des naissances, qui pourrait être lié à l'incertitude, aux difficultés liées à la précarité économique, aux difficultés liées au logement... Avec le risque cependant que ce report se traduise, à terme, par une baisse du nombre d'enfants à l'échelle d'une génération.

La mortalité repart à la hausse Le nombre de décès en France est estimé à 646 000, en hausse de 1,1 % par rapport à 2023. Cela s'explique par le vieillissement de la population. En effet, «les personnes âgées d'au moins 75 ans représentent désormais 10,7 % de la population, contre 8 % en 2005». La «légère hausse de la mortalité des générations nombreuses du baby-boom», nées de 1946 à 1974, rappellent les démographes.

Autre enseignement relevé par la publication, aux explications moins évidentes : la poursuite de l'augmentation de la mortalité infantile, qui s'établit à 41 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2024. Après avoir continuellement baissé jusqu'en 2005, le

« Le deuxième, c'est pour quand ? Il serait temps, là... »

Près de 20 % des femmes sont mères d'un seul enfant. Les parents concernés interrogent le « regard négatif » porté sur leur modèle familial

Si elle y réfléchit, elle pense avoir «tout entendu» sur son choix de ne pas faire de deuxième enfant. «Dans ma famille, les gens ne comprennent pas du tout», explique Anaïs Renaud, 46 ans, aide à domicile et mère d'une petite fille de 9 ans. On m'a dit qu'elle serait malheureuse, égoïste, enfant roi... Que des trucs hyperangoissants à mal mon choix de mère. » Un jour, une tante lui a même lancé : «Et si vous mourez, tu as pensé à elle ?», la laissant abasourdie. Dans un style moins brutal, une semaine après avoir accouché, Sophie (les personnes citées par leur prénom souhaitent garder l'anonymat), restauratrice de tableaux girondins de 46 ans et mère d'un garçon de 4 ans, se souvient des propos de son père, lui-même issu d'une grande fratrie : «Il faudra penser à faire le deuxième, parce que, dans une voiture, il y a quatre places !» La publication du bilan annuel démographique de l'Institut na-

tional de la statistique et des études économiques (Insee), paru mardi 14 janvier, est l'occasion de scruter de plus près ces configurations familiales. Les témoignages recueillis par *Le Monde* en disent long sur le regard qui peut être porté, encore aujourd'hui, sur les familles composées d'un seul enfant et, au-delà, sur les injonctions pesant sur la parentalité. Malgré une baisse quasi continue des naissances au cours de la dernière décennie, la norme de la famille avec deux enfants reste aujourd'hui encore majoritaire. Cependant, près de 20 % des femmes sont mères d'un seul enfant, soit près d'une femme sur cinq.

De multiples situations

Le chiffre, assez stable – il était de 18 % au début des années 2000, selon l'Institut national d'études démographiques (INED) –, illustre une spécificité française qui s'explique, selon Didier Breton, professeur de démographie à la fa-

culté des sciences sociales de l'université de Strasbourg, par la «forte pression sociale exercée sur les femmes à avoir au moins un enfant» dans notre pays. Chez nos voisins européens, où une telle pression est moindre, ces femmes n'auraient peut-être pas eu d'enfant, fait valoir le chercheur associé à l'INED.

Un couple – ou un parent – et un enfant : ce schéma familial brasse de multiples situations. Il peut être lié à des conditions matérielles précaires, à une union tardive ou à une séparation, à une absence de désir d'enfant au pluriel, à un renoncement... Thibaut Fraix-Burnet, directeur de communication, est devenu père à 42 ans. Il est séparé de la mère de sa fille de 9 ans. «Dans l'absolu, j'aurais voulu avoir plusieurs enfants. Mais quand Liv est née, je me trouvais déjà un peu âgé. Et après, avec sa mère, pour tout un tas de raisons, on ne s'est pas réellement posé la question», explique, un brin mélancolique,

ce Francilien qui s'occupe de sa fille en garde alternée.

Au contraire, son entourage s'est chargé d'interroger Céline, 40 ans, quand son fils a atteint l'âge de 2 ou 3 ans – il en a 10 aujourd'hui. «Alors, le deuxième, c'est pour quand ? Il serait temps là...» fait entendre des phrases fréquemment entendues à l'époque, se souvient cette cadre dans l'enseignement supérieur. «Autour de nous, on voyait les copains qui avaient eu un enfant en même temps que nous se lancer dans le projet du deuxième», poursuit-elle. «Quand un enfant atteint 2 ou 3 ans, c'est le moment où on abandonne la poussette, le lit parapluie, donc la question se pose de les revendre ou de lancer un deuxième. Tout nous renvoyait au fait que c'était maintenant», observe-t-elle. Elle a d'ailleurs été «heurtée» par le poids des considérations «logistiques» dans le choix de certains couples autour d'elle.

Avec son compagnon, ils n'ont «jamais vraiment tranché, en fait.

On a essayé un peu, et ça n'a pas marché. Mais, au fond, on n'était pas vraiment convaincus», analyse-t-elle avec le recul. Ils sont donc restés à trois, «un peu des ovnis», sourit-elle. Pour elle, il a fallu, quand même, en passer par une «part de deuil» du deuxième enfant, mais elle ne regrette rien.

« Le deuil de la fratrie »

La même bien que le fait de rester à trois. Bientôt elle n'ait jamais désiré un autre enfant, Anaïs Renaud évoque le «deuil de la fratrie» pour sa fille, sujet sensible pour celle qui a deux sœurs et «fantasmait un peu cette fraternité jolie chez nous».

Les parents que *Le Monde* a interrogés se sont tous posés la question des effets de l'absence de frère et sœur pour leur enfant. Chacun y apporte des réponses. «Le mercredi, on invite souvent une copine pour qu'elle joue à la maison», confie Anaïs Renaud. «On est vigilants à ce que ce ne soit pas un enfant qui

grandisse seulement avec des adultes», convient Céline, qui organise aussi les vacances en fonction de cet impératif. «La maison est beaucoup plus ouverte aux amis et aux amis de ma fille» que celle de son enfance, où, «comme [ils] était[en]t une famille plus nombreuse, [ils] fonctionna[en]t un peu en circuit fermé», observe de son côté Thibaut Fraix-Burnet.

Malgré les clichés négatifs, et les inquiétudes, tous expriment le sentiment de cultiver un rapport privilégié avec leur enfant. «Une proximité qu'on n'aurait pas autrement», dit l'une, le luxe d'avoir «du temps ensemble, et aussi du temps pour soi», salue l'autre. Ils s'interrogent : «Pourquoi la société nous renvoie-t-elle quelque chose d'aussi négatif ?» D'autant que, comme le formule Thibaut Fraix-Burnet, épanoui dans sa paternité, «avoir un seul enfant, c'est être une pub pour donner aux autres l'envie d'en faire». ■

SOLÈNE CORDIER

La France reste le pays le plus fécond de l'Union européenne

Même si le nombre de naissances n'a jamais été aussi bas, selon l'Insee, l'indice conjoncturel de fécondité s'établit à 1,62 enfant par femme, contre 1,4 pour la moyenne européenne

« LA FRANCE EST EN TRAIN DE CONNAÎTRE CE QUE LES AUTRES PAYS EUROPÉENS ONT CONNU IL Y A DIX OU MÊME VINGT ANS »

DIDIER BRETON
chercheur associé à l'INED

(+ 17 000), alors qu'il est devenu négatif dans beaucoup de pays. Ce qui signifie que la population continue de croître, sans même prendre en compte les migrations.

Au niveau européen, on distingue différents groupes de pays ayant eu des comportements plus ou moins similaires au cours des trois dernières décennies. Les pays du Sud, comme l'Italie, l'Espagne et la Grèce, ont vu leur fécondité baisser dès les années 1980 sous le seuil de renouvellement des générations – soit un ICF de 2,1 –, pour ensuite se stabiliser à des niveaux très bas (1,16 pour l'Espagne, 1,24 pour l'Italie et 1,32 pour la Grèce en 2022, selon Eurostat). « Parmi ces pays, le Portugal est le seul à connaître une hausse au cours de la dernière décennie », précise Anne Solaz.

Les pays de l'Est, eux, ont connu une chute de leur ICF à la suite de la chute du mur de Berlin, passant de 2,1 à 1,2 entre 1990 et 2000. Ce taux est remonté légèrement

dans les années 2000 ou 2010 suivant les pays, mais est à nouveau en baisse depuis quelques années. Pays à part, la Bulgarie comme la Roumanie observent une remontée assez forte, avec des taux dépassant 1,7 enfant par femme. De son côté, la France se situe plutôt dans le groupe des pays du Nord, au côté de l'Irlande et de la Suède, avec une fécondité qui s'est longtemps maintenue à un niveau élevé (encore à 2,02 en 2010 pour la France) avant de décroître au cours de la dernière décennie.

« On observe une sorte de convergence des pays européens vers une fécondité qui se maintient à des niveaux relativement faibles, aujourd'hui situés entre 1,3 et 1,7 », relève Didier Breton. Pour le démographe, deux facteurs sont principalement à l'œuvre, en France comme ailleurs en Europe. D'abord, la part des femmes sans enfant augmente, et, à l'inverse, les familles nombreuses de trois enfants ou plus se font de plus en plus rares. « Le troisième enfant était une spécificité française qui commence à disparaître, c'est un changement de choix fort dans la société », insiste Didier Breton. Il s'agit d'une tendance à long terme, qui a fait entrer la France dans la dynamique de la plupart des pays à haut revenu, impliquant le non-remplacement intégral des générations, compensé, selon les pays, par le solde migratoire. ■

DELPHINE ROUCAUTE

Alors que la France atteint en 2024 un plus-bas historique en termes de fécondité, conserve-t-elle malgré tout une place à part dans la démographie européenne? Avec un indice conjoncturel de fécondité (ICF) qui s'établit désormais à 1,62 enfant par femme, selon les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publiées mardi 14 janvier, la France garde sa première place parmi les pays européens ayant la plus forte fécondité, la moyenne de l'Union européenne se situant à 1,4 enfant par femme en 2022. Elle s'était seulement fait dépasser en 2023 par la Bulgarie.

L'indice conjoncturel – aussi appelé « synthétique » suivant les publications – de fécondité revêt une importance particulière pour comprendre la dynamique démographique. Car le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants ayant peu fluctué ces dernières années, c'est bien la baisse de la fécondité qui explique la diminution des naissances en France (2,2 % de moins qu'en 2023). Cet ICF est une construction théorique, puisqu'il s'agit de la somme du nombre moyen d'enfants par femme à chaque âge de la vie féconde, c'est-à-dire entre 15 ans et 50 ans, durant une année donnée. Concrètement, cela signifie que si les jeunes filles ayant 15 ans en 2024 en France adoptaient au cours de leur vie les mêmes comportements féconds que

ceux des femmes observées cette année-là, elles auraient en moyenne 1,62 enfant chacune.

C'est donc un indicateur très conjoncturel, « sensible aux effets de calendrier », explique Anne Solaz, directrice de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED). Après le gros décrochage de la fécondité observé en 2023, la décline se confirme en 2024, avec une moindre intensité. Au mois de juin, en particulier, on note une nouvelle chute des naissances « qui correspondent aux conceptions d'octobre 2023, période qui coïncide avec le début du conflit israélo-palestinien, dont le climat anxigène a pu inciter des femmes et des couples à reporter leur projet de fécondité », souligne notamment Didier Breton, professeur de démographie à l'université de Strasbourg, dans le rapport de conjoncture démographique de l'INED publié le 16 décembre.

Une « convergence » en Europe

« La France est en train de connaître ce que les autres pays européens ont connu il y a dix ou même vingt ans », souligne M. Breton, chercheur associé à l'INED. Jusqu'à là, la question était plutôt de savoir pourquoi la France résistait à ce mouvement lent. Par ailleurs, le solde naturel de la France, c'est-à-dire la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de morts enregistrées la même année, reste positif

Le « grand plan » infertilité promis par Emmanuel Macron toujours attendu

Dans le cadre du « réarmement démographique » défendu par le chef de l'Etat il y a un an, les mesures contre ce « fléau » et ce « tabou du siècle » restent en grande partie en suspens

« DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION TRÈS GRAND PUBLIC EST UNE NÉCESSITÉ »

THOMAS FRÉOUR
chef de service médecine et biologie de la reproduction au CHU de Nantes

d'euros avait été promise par l'exécutif. Des appels à projets ont été lancés, de premières équipes labellisées, des bourses de thèse de doctorat attribuées... En revanche, le statu quo demeure sur la prévention et la sensibilisation du grand public. « Nous avons travaillé avec les précédents ministres de la santé sur le projet de deux consultations remboursées sur la fertilité, l'une pour les personnes à partir de 29 ans – proche de l'âge d'accouchement moyen, qui s'élève à 30 ans – et l'autre dite « préconceptionnelle » pour des personnes ayant un projet d'enfant, détaille-t-il. Mais il n'y a rien de concret à ce jour. »

Un autre engagement – le seul précisé par l'Elysée, dès janvier 2024 – en faveur d'une consultation sur l'infertilité pour les personnes de 25 ans, avec un examen gynécologique pour les femmes ou un spermogramme pour les hommes – un « check-up fertilité » évoqué encore dans la presse par Emmanuel Macron en mai –, avait pour sa part provoqué

l'incompréhension de nombreux médecins : dépister la fertilité ou l'infertilité à cet âge, avec ce type d'examen et en dehors d'un projet parental, n'avait, pour eux, guère de sens. La mesure a, semble-t-il, été laissée de côté.

Le déficit d'information et de prévention reste un sujet central, pour les médecins. « Développer des enseignements et des actions pédagogiques auprès des lycéens, des étudiants, avec une communication très grand public, est une nécessité », confirme Thomas Fréour, chef de service médecine et biologie de la reproduction au CHU de Nantes. « Aujourd'hui encore, toute une partie de la population, notamment jeune, n'a pas les notions sur ce qui fait baisser la fertilité, en premier lieu de l'impact du temps qui passe. »

« En cours d'instruction »

Au ministère de la Santé, on assure que le plan de lutte contre l'infertilité est « en cours d'instruction », tout en précisant que la Haute Autorité de santé a été saisie afin « d'actualiser et d'élargir ses recommandations sur la consultation préconceptionnelle ».

Le retour de M^{me} Vautrin à la tête d'un grand ministère social comprenant la santé, fin décembre 2024, fait aussi espérer des avancées futures sur un autre pan de la prévention, en direction des femmes enceintes ou souhaitant l'être : lorsque M^{me} Vautrin se trouvait à ce poste, de janvier à septembre 2024, au sein du gou-

vernement de Gabriel Attal, elle s'était montrée favorable à la création d'un logo « repro-toxique » [toxique pour la reproduction], pour apposer notamment sur des produits de cosmétologie, sur le modèle du Nutri-Score, rapporte M. Hamamah. « Nous devons alors rencontrer les grandes entreprises du luxe pour en discuter, et la dissolution est arrivée. »

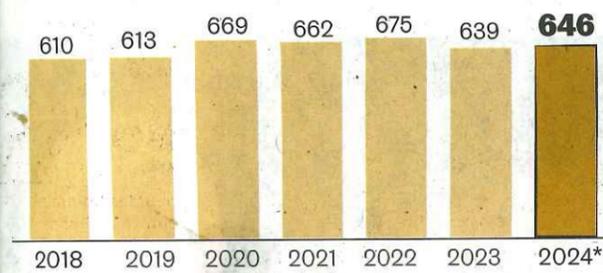
Du côté des patients aussi, l'attente reste entière. « Hormis la recherche, tout est en stand-by », constate Virginie Rio, cofondatrice de l'association Bamp!, qui réunit patients et ex-patients de l'assistance médicale à la procréation. Outre les mesures de prévention et d'éducation, qu'elle juge essentielles, les questions de prise en charge de l'infertilité et de simplification des parcours de soins paraissent aussi cruciales, à l'heure où la demande a fortement augmenté – notamment depuis la loi bioéthique de 2021 qui a ouvert l'accès à la procréation médicalement assistée pour toutes les femmes et à la congélation des ovocytes sans raison médicale.

Après l'impulsion donnée par le discours d'Emmanuel Macron, l'association a eu plusieurs échanges avec des conseillers à l'Elysée ou au ministère de la Santé, mais l'espoir s'amenuise. « C'est un vrai problème d'avoir des ministres qui ne cessent de changer... Rien n'avance, on recommence à zéro à chaque fois, on est un peu dépité », dit-elle. ■

CAMILLE STROMBONI

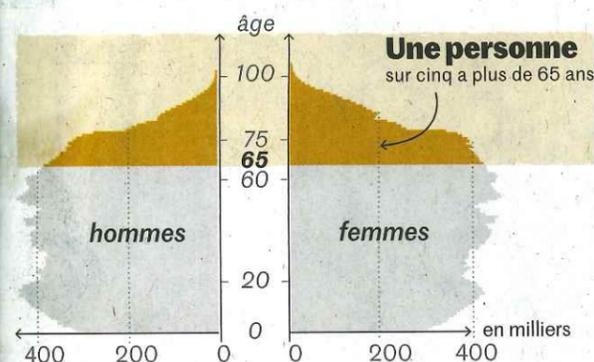
Une mortalité en légère hausse

Nombre de décès, en milliers



Une population vieillissante

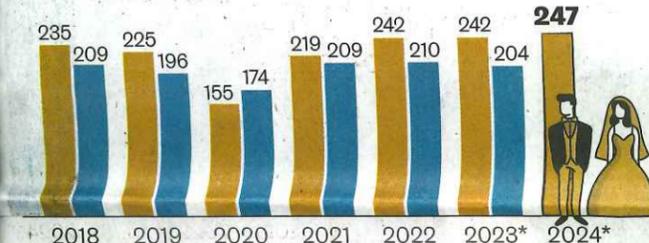
Répartition de la population, par groupe d'âge, au 1^{er} janvier 2025



Plus de mariages en 2024

en milliers

■ Mariages ■ Pacs (donnée non disponible pour 2024)



Infographie : Le Monde • Source : Insee

taux de mortalité infantile stagne et a même tendance à augmenter légèrement depuis 2021, où il était fixé à 3,7 pour 1 000. Ce qui soulève des questions de santé publique. Selon les données Eurostat, en 2019 (date des dernières données européennes disponibles), la France occupait la 25^e place en Europe en la matière.

Une hausse de la population principalement portée par l'immigration

La population française continue d'augmenter. Elle s'élève à 68,6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2025, soit 0,25 % de plus qu'un an auparavant. Le solde naturel (la différence entre le nombre de naissances et de décès) est estimé à + 17 000, son plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le solde migratoire, soit la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année, est pour sa part estimé provisoirement à 152 000 personnes.

« Depuis 2018, le solde migratoire dépasse le solde naturel et s'est installé comme le principal moteur démographique de la France, deuxième pays le plus peuplé de l'UE27 [Union européenne des Vingt-Sept] derrière l'Allemagne », relève l'INED dans son dernier rapport de conjoncture démographique, paru en décembre 2024.

A court terme, les démographes prévoient que le solde naturel va devenir négatif, comme c'est le cas chez nombre de nos voisins européens, posant la question des choix politiques relatifs aux politiques migratoires.

L'espérance de vie se stabilise En 2024, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,6 ans pour les femmes et à 80 ans pour les hommes. Soit une « stabilisation » pour les femmes et une « très légère progression » pour les hommes, souligne M^{me} Le Minez. L'écart entre les deux sexes se réduit : il est de 5,6 ans en 2024, contre 7,1 ans en 2004.

A l'échelle européenne, pour les femmes, depuis de longues années la France se situe dans les espérances de vie les plus élevées, dans le trio de tête derrière l'Italie et l'Espagne. En revanche, pour les hommes, elle est certes au-dessus de la moyenne européenne, mais à la 11^e place seulement. ■

SOLÈNE CORDIER